

DÉLIBÉRATION N° DEL-26-006

Adoption des tarifs et des conditions générales de vente pour la saison 2026-2027

Annexes 6 & 7

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.
Séance du 05 février 2026.

Le cinq février de l'an deux mille vingt-six, à quatorze heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le trente janvier deux mille vingt-six, s'est réuni à la Maison Sarrat, en salle de réunion, 2 rue de la Charité, 31000 Toulouse.

PARTICIPANTS

Afférents au conseil : 9
Présents : 7
Absents : 0
Procurations : 2
Date de convocation : 30 janvier 2026

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- M. Gérard André (visio)
- Mme Brigitte Bec
- Mme Sophie Lamant

Représentant de l'Etat :

- M. Emmanuel Pidoux, DRAC Occitanie, conseiller pour la musique par pouvoir de M. Pierre-André Durand, Préfet

Personne qualifiée :

- M. Olivier Mantei, Directeur général de la Philharmonie de Paris (visio)

Procurations :

- Mme Nicole Yardeni a donné pouvoir à Francis Grass
- M. Henri de Lagoutine a donné pouvoir à Mme Brigitte Bec

Assistent à la séance :

- Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole
- Mme Isabelle Arnaud-Roy, Directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSE

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole adopte chaque année les tarifs et les conditions générales de vente applicables aux billets, abonnements et prestations de services de l'Opéra et de l'Orchestre national du Capitole pour la saison suivante.

Pour la saison 2026-2027, plusieurs ajustements sont proposés.

Côté Opéra, les tarifs des catégories 3, 4 ainsi que ceux à visibilité réduite demeurent inchangés, afin de préserver l'accessibilité au plus grand nombre. Les catégories tarifaires les plus élevées (or, prestige, catégories 1 et 2) font quant à elles l'objet **d'une indexation sur le niveau de l'inflation**, se traduisant par un ajustement compris entre un et deux euros selon les catégories. Les « Midis du Capitole » sont également concernés par cette évolution tarifaire, le prix du billet passant de 5 € à 7 €.

Côté Orchestre, aucune évolution majeure des grilles tarifaires n'est proposée, à l'exception du tarif des places à visibilité réduite, ajusté de 8 € à 5 € afin de l'aligner sur le tarif « Jeune ». L'impact de cette mesure sur la recette demeure marginal au regard du nombre de places concernées (109), rapporté au volume total de places disponibles (2209).

Pour ce qui est de **l'offre scolaire**, une indexation sur le niveau de l'inflation est également proposée, ce qui fait passer le prix du billet de 4 € à 4,50 €.

Concernant les abonnements, et dans un contexte globalement favorable marqué par la forte hausse du nombre d'abonnements et des taux de fréquentation ces dernières années, il est proposé de faire évoluer les formules d'abonnement. Cette évolution repose notamment sur la suppression des formules « placées » — garantissant une place fixe sur la saison — afin d'assouplir, moderniser et simplifier l'offre commerciale. Cette évolution, qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie marketing de l'établissement, est motivée par la volonté de faciliter la vente en ligne des abonnements, de limiter l'engorgement de certaines dates, et de répondre à l'évolution des attentes des spectateurs en matière de flexibilité. Elle est également confortée par la part désormais limitée des abonnements placés, qui ne représentent plus que 20 % du montant global des recettes d'abonnements de l'Opéra et de l'Orchestre, contre 52% pour la saison 21/22.

Pour l'Opéra, en contrepartie de la suppression des abonnements historiques « Première », « Lucia » et « Figaro », il est proposé de créer une formule « Opéra » unique, sans placement, offrant une réduction attractive de 15 % et intégrant l'ensemble des sept opéras de la saison. Les abonnés pourront choisir librement leurs dates et catégories de places et ajouter des places supplémentaires dès la souscription.

Pour l'Orchestre, les formules « Crescendo » et « Maestro » évoluent par la suppression de l'attribution d'une place fixe, tout en conservant une offre structurée :

- une réduction de 20 % pour la formule « Crescendo » comprenant six concerts ;
- une réduction de 25 % pour la formule « Maestro » comprenant neuf concerts.

Les abonnés pourront, comme à l'Opéra, choisir leurs dates et catégories de places et ajouter des places supplémentaires lors de la souscription.

Les formules d'abonnements « libres » demeurent inchangées.

Un accompagnement spécifique des anciens abonnés placés est prévu afin de leur présenter les raisons de cette évolution, ses bénéfices et les nouvelles modalités de fonctionnement.

Par ailleurs, **plusieurs ajustements sont apportés aux dispositifs de réduction tarifaire :**

- l'élargissement de l'application du tarif « scolaire » aux groupes de jeunes encadrés ;
- l'insertion de gratuité pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) qui viennent assister à nos spectacles dans le cadre scolaire ;
- l'alignement à -5% des réductions appliquées dans le cadre du Pass « Toulouse + » et du Pass « Tourisme »
- la création d'un tarif « déficient visuel » de -50%, mieux adapté aux usages de malvoyants et des non-voyants », incluant la prestation d'audiodescription sur les séances concernées ;
- l'élargissement du tarif « demandeur d'emploi » aux bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois.

Enfin, des modifications sont également apportées aux Conditions générales de ventes.

L'article 4, relatif aux modalités de remboursement et de report des billets, a été précisé afin d'apporter un cadre plus clair et plus transparent au regard des différentes situations rencontrées.

L'article 5, relatif aux bons cadeaux, a été révisé afin d'intégrer des montants compris entre 5 € et 50 € et de clarifier les conditions d'utilisation.

L'article 8, relatif aux conditions d'accueil du public, a fait l'objet de précisions, notamment en ce qui concerne l'accueil des enfants ainsi que le respect des agents et des consignes applicables au sein de l'établissement.

Ainsi, le Conseil d'Administration de l'Etablissement public du Capitole a approuvé :

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver les tarifs de la programmation 2026-2027 de l'Opéra et de l'Orchestre et ceux des prestations diverses, ainsi que les conditions particulières de vente des billets et les conditions générales de vente, tels qu'annexés à la présente délibération,

Article 2 :

D'autoriser Monsieur l'Administrateur des finances publiques à encaisser les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de l'établissement.

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NON PARTICIPATION AU VOTE : 0

Ainsi fait et délibéré

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le  jours, mois et an que dessus,
ID : 031-200099042-20260205-DEL26006-DE

Pour extrait conforme,

Le Président de séance,
Francis GRASS.



Reçu en Préfecture le : 16/02/2026

Publié pour affichage le : 16/02/2026

Opéra et Orchestre du Capitole / Tarifs saison 2026-2027

1. TARIFS ET ABONNEMENTS INDIVIDUELSP. 2

1.A OPÉRA NATIONAL DU CAPITOLE

1.B ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

1.C FORMULES MIXTES

2. TARIFS ET ABONNEMENTS GROUPESP. 10

2.A TARIFS SCOLAIRES

2.B TARIFS ET ABONNEMENTS SPECIFIQUES AUX GROUPES ET COMITES SOCIAUX ET ECONOMIQUES DES ENTREPRISES

3. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DE VENTEP. 11

3.A RÉDUCTIONS

3.B RÉDUCTIONS SPECIFIQUES – PROGRAMMES HORS LES MURS

3.C BONS CADEAUX

3.D ADHESION CLUB CAPITOLE JEUNES

3.E PRODUITS DERIVES ET PUBLICATIONS

3.F FRAIS

4. MECENAT DES PARTICULIERSP. 17

5. PLANS DE SALLEP. 18

5 .A. THÉÂTRE DU CAPITOLE

5 .B. HALLE AUX GRAINS

1. TARIFS ET ABONNEMENTS INDIVIDUELS

1.A. OPÉRA NATIONAL DU CAPITOLE

TARIFS DES PLACES A L'UNITE

Tarifs opéras, ballets, concerts

	Or	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	VR
Opéra	130 €	120 €	110 €	88 €	53 €	32 €	10 €
Découverte Opéra	91 €	86 €	78 €	58 €	36 €	25 €	10 €
Ballet	71 €	64 €	58 €	42 €	24 €	15 €	8 €
Ballet de Noël	102 €	92 €	78 €	58 €	36 €	25 €	8 €
Opéra version concert / Concert grand format	60 €	51 €	45 €	35 €	17 €	12 €	8 €

Programmes en 2 zones : concerts et ballets

Concert 2 zones	Zone 1 : 32€	Zone 2 : 22€	Visibilité réduite : 8€
Ballet jeune public	Zone 1 : 25€	Zone 2 : 18€	Visibilité réduite : 8€

Tarifs uniques : ballets, concerts et récitals

Ballet au Théâtre de la Cité	35 €
Récitals / Concerts tarif unique	20 €
Concerts tarif unique (petit effectif)	10 €
Midis du Capitole	7 €

Déclinaison des tarifs sur la programmation 2026-2027 - sous réserve de modification

Tarifs	Programmes
Opéra	Rusalka – Peter Grimes – Lohengrin – Le Barbier de Séville – Le Roi Arthus Le Couronnement de Poppée – Medea
Opéra version concert / concert grand format	Médée – King Arthur, le concert spirituel - Stabat Mater – Nadine Sierra chante Mozart & Donizetti
Ballet	Maîtres américains
Ballet de Noël	Les Trois Mousquetaires
Ballet Théâtre de la Cité	Amours fugitives
Ballet jeune public	Le Petit Chaperon rouge
Concert en 2 zones	Noël à Naples – Elisabeth Leonskaja et le Quatuor Daniel

Récitals / Concerts tarif unique	Joseph Calleja – Asmik Grigorian – Rachel Willis-Davies
Midis du Capitole	Sandrine Piau et David Kabouch – Lauréats du Concours de Gordes - Tassis Christoyanis – Adrien Mathonat et Marie-Andée Bouchard-Lesieur – Rose Naggar-Trembley et Nicolas LeBlanc

Tarifs arrondis pour le calcul des réductions (environ %)

Les tarifs s'entendent à l'unité. Aucune remise n'est appliquée sur les places en visibilité réduite et sur les Midis du Capitole.

Opéra	Or	Prestige	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4
Plein tarif	130,00 €	120,00 €	110,00	88,00 €	53,00 €	32,00 €
5 %	123,50 €	114,00 €	104,50 €	83,50 €	50,50 €	30,50 €
10 %	117,00 €	108,00 €	99,00 €	79,00 €	47,50 €	29,00 €
15 %	110,50 €	102,00 €	93,50 €	75,00 €	45,00€	27,00 €
20 %	104,00 €	96,00 €	88,00 €	70,50 €	42,50 €	25,50 €
25 %	97,50 €	90,00 €	82,50 €	66,00 €	39,50 €	24,00 €
30 %	91,00 €	84,00 €	77,00 €	61,50 €	37,00 €	22,50 €
50 %	65,00 €	60,00 €	55,00 €	44,00 €	26,50 €	16,00 €
Opéra version concert / Concert grand format	Or	Prestige	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4
Plein tarif	60,00 €	51,00 €	45,00€	35,00€	17,00 €	12,00 €
5 %	57,00 €	48,50 €	42,50 €	33,00 €	16,00 €	11,50 €
10 %	54,00 €	46,00 €	40,50 €	31,50 €	15,50 €	11,00 €
15 %	51,00 €	43,50 €	38,00 €	29,50 €	14,50 €	10,00 €
20 %	48,00 €	41,00 €	36,00 €	28,00 €	13,50 €	9,50 €
25 %	45,00 €	38,00 €	33,50 €	26,00 €	13,00 €	9,00 €
30 %	42,00 €	35,50 €	31,50 €	24,50 €	12,00 €	8,50 €
50 %	30,00 €	25,50 €	22,50 €	17,50 €	8,50 €	6,00 €
Ballet	Or	Prestige	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4
Plein tarif	71,00 €	64,00 €	58,00 €	42,00 €	24,00 €	15,00 €
5 %	67,50 €	61,00 €	55,00 €	40,00 €	23,00 €	14,00 €
10 %	64,00 €	57,50 €	52,00 €	38,00 €	21,50 €	13,50 €
15 %	60,50 €	54,50 €	49,50 €	35,50 €	20,50 €	13,00 €
20 %	57,00 €	51,00 €	46,50 €	33,50 €	19,00 €	12,00 €
25 %	53,00 €	48,00 €	43,50 €	31,50 €	18,00 €	11,00 €
30 %	49,50 €	45,00 €	40,50 €	29,50 €	17,00 €	10,50 €
50 %	35,50 €	32,00 €	29,00 €	21,00 €	12,00 €	7,50 €

Ballet de Noël	Or	Prestige	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4
Plein tarif	102,00 €	92,00 €	78,00 €	58,00 €	36,00 €	25,00 €
5 %	97,00 €	87,50 €	74,00 €	55,00 €	34,00 €	24,00 €
10 %	92,00 €	83,00 €	70,00 €	52,00 €	32,50 €	22,50 €
15 %	86,50 €	78,00 €	66,50 €	49,50 €	30,50 €	21,00 €
20 %	81,50 €	73,50 €	62,50 €	46,50 €	29,00 €	20,00 €
25 %	76,50 €	69,00 €	58,50 €	43,50 €	27,00 €	18,50 €
30 %	71,50 €	64,50 €	54,50 €	40,50 €	25,00 €	17,50 €
50 %	51,00 €	46,00 €	39,00 €	29,00 €	18,00 €	12,50 €

Programmes en 2 zones	Concert		Ballet jeune public	
	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Plein tarif	32,00 €	22,00 €	25,00 €	18,00 €
5 %	30,50 €	21,00 €	23,50 €	17,00 €
10 %	29,00 €	20,00 €	22,50 €	16,00 €
15 %	27,00 €	19,00 €	21,00 €	15,50 €
20 %	25,50 €	17,50 €	20,00 €	14,50 €
25 %	24,00 €	16,50 €	18,50 €	13,50 €
30 %	22,50 €	15,50 €	17,50 €	12,50 €
50 %	16,00 €	11,00 €	12,50 €	9,00 €

Tarifs uniques / Ballet au Théâtre de la Cité, Récitals, concerts à tarif unique			
Plein Tarif	35,00 €	20,00 €	10,00 €
5 %	33,00 €	19,00 €	9,50 €
10 %	31,50 €	18,00 €	9,00 €
15 %	29,50 €	17,00 €	8,50 €
20 %	28,00 €	16,00 €	8,00 €
25 %	26,00 €	15,00 €	7,50 €
30 %	24,50 €	14,00 €	7,00 €
50 %	17,50 €	10,00 €	5,00 €

TARIFS DES ABONNEMENTS

La période des abonnements pour la saison Opéra 2026/2027 s'inscrit du 31 mars 2026 au 31 octobre 2026.
 Les Midis du Capitole et les places en visibilité réduite sont exclus des formules d'abonnement.

✓ Abonnements composés

Abonnement "Opéra"	Abonnement composé des 7 opéras de la saison Rusalka – Peter Grimes - Lohengrin – Le Barbier de Séville – Le Roi Arthur - Le Couronnement de Poppée – Medea <i>Choix de la date et de la catégorie</i> <i>Arrêt de la formule d'abonnement à l'issue du premier Opéra</i>	-15 % environ
Abonnement "Ballet"	Abonnement composé des 3 ballets de la saison Maîtres américains – Trois Mousquetaires – Amours fugitifs <i>Choix de la date et de la catégorie</i> <i>Arrêt de la formule d'abonnement à l'issue du premier Ballet</i>	-20 % environ

✓ Abonnements libres

Abonnement "Libre 3+"	Valable pour une sélection libre de 3, 4 ou 5 spectacles <i>Choix du spectacle (sauf Midis du Capitole), de la date et de la catégorie</i>	-10 % environ
Abonnement "Libre 6+"	Valable pour une sélection libre de 6 spectacles et plus <i>Choix du spectacle (sauf Midis du Capitole), de la date et de la catégorie</i>	-15 % environ

1.B. ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

TARIFS DES PLACES A L'UNITE

Tarifs grands concerts symphoniques

	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	VR
Grand concert symphonique / Concert évènement	68 €	50 €	40 €	27 €	18 €	5 €
Concert insolite*	39 €	32 €	26 €	17 €	10 €	5 €
Concert exceptionnel	75 à 100 €	58 à 83 €	50 à 75 €	37 à 62 €	28 à 53 €	5 €

* La grille "concert insolite", non utilisée à ce stade de la programmation, pourra également être appliquée au besoin sur des programmes à tarifs uniques, avec une ou deux zones.

Tarif ciné-concert exceptionnel au Zenith

	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
Ciné-concert au Zenith	72 €	53 €	42 €	29 €	19 €

Tarifs concerts à tarifs uniques

Concert en famille	20 €		
Concert Happy Hour / Concert fantaisie / Ciné-concert / Concert de Noël	Zone 1 : 25€	Zone 2 : 18€	Visibilité réduite : 5€
	25€ à 27€		
Ciné-concert au Théâtre de la Cité			
Autre concert tarif unique	18 €		

Déclinaison des tarifs sur la programmation 2026-2027

sous réserve de modification – programme en cours d'élaboration

Tarifs	Concerts
Grands concerts symphoniques	Peltokoski – Lozakovitch ; Kuokman – Grosvenor ; Peltokoski – Khachatryan ; Ollikainen – Rana ; Soddy – Dohr ; Marshall – Paul Lay Trio ; Minasi – Tsujii ; Peltokoski – Hadelich ; Hickox – Tamestit ; Bancroft ; Peltokoski - Fujita ; Pons – Langmalet ; Peltokoski – Balanas / Sant Anna ; Peltokoski – Vogler ; Sokhiev – Gabetta ; Yamada ; Garcia – Alarcon ; Trinks – Garcia ; Poshner - Borisov ; Peltokoski - Rummukainen ; Beerman - Laloum ; Pletnev – Stikhina, Petrov, Roslavets
Concerts évènements	Angelique Kidjo – La symphonie africaine ; Concert du nouvel an ; Opéra version de concert - Maria de Buenos Aires ; Desplat
Concert Happy Hour	Happy Hour avec les percussions ; Happy Hour avec les flûtes
Concert Fantaisie	Zygel, Le Canal du Midi – Zygel, Le pouvoir de la musique
Ciné-concert	Le vent
Ciné-concert au Théâtre de la Cité	Azur et Asmar
Concert de Noël	Hommage à Benjamin Britten
Concert en famille	Pierre et le Loup ; Bazar Circus ; Les aventures d'Octave et Mélo (2)
Ciné-concert au Zenith	Star Wars – L'empire contre-attaque
Autre concert tarif unique	Concert à la Halle de la Machine

Tarifs arrondis pour le calcul des réductions (environ %)

Les tarifs s'entendent à l'unité. Aucune remise n'est appliquée sur les places en visibilité réduite.

Grand concert symphonique / Concert événement	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
Plein tarif	68,00 €	50,00 €	40,00 €	27,00 €	18,00 €
5 %	64,50 €	47,50 €	38,00 €	25,50 €	17,00 €
10 %	61,00 €	45,00 €	36,00 €	24,50 €	16,00 €
15 %	58,00 €	42,50 €	34,00 €	23,00 €	15,50 €
20 %	54,50 €	40,00 €	32,00 €	21,50 €	14,50 €
25 %	51,00 €	37,50 €	30,00 €	20,00 €	13,50 €
30 %	47,50 €	35,00 €	28,00 €	19,00 €	12,50 €
50 %	34,00 €	25,00 €	20,00 €	13,50 €	9,00 €
Concert insolite	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
Plein tarif	39,00 €	32,00 €	26,00 €	17,00 €	10,00 €
5 %	37,00 €	30,50 €	24,50 €	16,00 €	9,50 €
10 %	35,00 €	29,00 €	23,50 €	15,50 €	9,00 €
15 %	33,00 €	27,00 €	22,00 €	14,50 €	8,50 €
20 %	31,00 €	25,50 €	21,00 €	13,50 €	8,00 €
25 %	29,00 €	24,00 €	19,50 €	12,50 €	7,50 €
30 %	27,50 €	22,50 €	18,00 €	12,00 €	7,00 €
50 %	19,50 €	16,00 €	13,00 €	8,50 €	5,00 €

Concerts tarifs uniques	Concert Happy Hour, Concert Fantaisie, Ciné-concert		Concert en famille	Autre concert tarif unique
	Zone 1	Zone 2		
Plein tarif	25,00 €	18,00 €	20,00 €	18,00 €
5 %	23,50 €	17,00 €	19,00 €	17,00 €
10 %	22,50 €	16,00 €	18,00 €	16,00 €
15 %	21,00 €	15,50 €	17,00 €	15,50 €
20 %	20,00 €	14,50 €	16,00 €	14,50 €
25 %	18,50 €	13,50 €	15,00 €	13,50 €
30 %	17,50 €	12,50 €	14,00 €	12,50 €
50 %	12,50 €	9,00 €	10,00 €	9,00 €

Ciné concert exceptionnel Star Wars	Prestige	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
Plein tarif	72,00 €	53,00 €	42,00 €	29,00 €	19,00 €
30 %	50,50 €	37,00 €	29,50 €	20,50 €	13,50 €
50 %	36,00 €	26,50 €	21,00 €	14,50 €	9,50 €

ABONNEMENTS

La période des abonnements pour la saison Orchestre 2026/2027 s'inscrit du 29 mai 2026 au 31 octobre 2026.
Les places en visibilité réduite, le Ciné-concert « Star Wars V » et le concert à la Halle de la Machine sont exclus des formules d'abonnement.

Abonnements composés

Abonnement "Maestro"	Abonnement composé d'une sélection de 9 concerts de la saison Bancroft ; Peltokoski – Lozakovitch ; Soddy – Dohr ; Marshall – Paul Lay Trio ; Peltokoski ; Sokhiev – Gabetta ; Garcia – Alarcon ; Hoving – Borisov ; Pletnev – Stikhina, Petrov, Roslavets <i>Choix de la date et de la catégorie</i> <i>Arrêt de la formule d'abonnement à l'issue du premier concert</i>	-25 % environ
Abonnement "Crescendo"	Abonnement composé d'une sélection de 6 concerts de la saison Kuokman – Grosvenor ; Ollikainen – Rana ; Hickox – Tamestit ; Peltokosko – Vogler ; Trinks – Garcia ; Beerman - Laloum <i>Choix de la date et de la catégorie</i> <i>Arrêt de la formule d'abonnement à l'issue du premier concert</i>	-20 % environ

Abonnements libres

Abonnement "Libre 4+"	Valable pour une sélection libre de 4 ou 5 concerts <i>Choix des concerts, de la date et de la catégorie</i>	-15 % environ
Abonnement "Libre 6+"	Valable pour une sélection libre 6, 7 ou 8 concerts <i>Choix des concerts, de la date et de la catégorie</i>	-20 % environ
Abonnement "Libre +"	Valable pour une sélection libre de 9 concerts et plus <i>Choix des concerts, de la date et de la catégorie</i>	-25 % environ

1 C. FORMULES MIXTES

La période des formules « Mixtes » entre la programmation de l’Opéra national et de l’Orchestre national pour la saison 2026/2027, s’inscrit du 17 juin 2026 au 28 février 2027.

Pass Découverte : 4 spectacles au choix sur les spectacles de l’Opéra et de l’Orchestre (sauf Midis du Capitole)	- 10% environ
Pass Jeunes (- de 27 ans) : 4 spectacles au choix sur les spectacles de l’Opéra et de l’Orchestre en achat immédiat pour les jeunes âgés de moins de 27 ans (en catégorie 4 ou en série unique)	20 €

2. TARIFS ET ABONNEMENTS GROUPES

Les tarifs s'entendent à l'unité.

Les tarifs spécifiques aux groupes s'appliquent sous réserve de l'identification d'un payeur unique.

Aucune remise de groupe n'est appliquée sur les places en visibilité réduite, sur les Midis du Capitole.

Certaines réductions ne sont pas applicables sur les programmes hors les murs (cf. partie 3.B Réductions spécifiques)

2.A. TARIFS SCOLAIRES OPÉRA ET ORCHESTRE

Les tarifs "scolaires" s'appliquent à tous les groupes d'enfants ou de jeunes de moins de 18 ans venant dans le cadre scolaire, ou dans le cadre d'associations sportives, culturelles ou sociales.

Représentations « scolaires » <i>Sur le temps scolaire</i>	Scolaire enfant/jeune : 4,5 € Scolaire accompagnant : • 1 place gratuite pour 10 élèves de niveau élémentaire / plus de 6 ans • 1 place gratuite pour 5 élèves de niveau maternelle / moins de 6 ans • 1 place gratuite pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) Accompagnant supplémentaire : 4,5 €
Représentations « tout public » <i>Hors temps scolaire</i>	Scolaire enfant/jeune : • 10 € à l'Opéra en catégorie 4 ou -50% sur les autres catégories • 5 € à l'Orchestre en catégorie 4 ou -50% sur les autres catégories Scolaire accompagnant : • 1 place gratuite pour 10 élèves de niveau élémentaire / plus de 6 ans • 1 place gratuite pour 5 élèves de niveau maternelle / moins de 6 ans Accompagnant supplémentaire : plein tarif

2.B. TARIFS ET ABONNEMENTS SPECIFIQUES POUR LES GROUPES ET LES COMITES SOCIAUX ET ECONOMIQUES DES ENTREPRISES

OPÉRA et ORCHESTRE

Sur les places à l'unité <i>Sans minimum de places achetées et sur tous les spectacles</i>	-5 %
Pour les achats de places groupées sur un même spectacle	-10 % de 10 à 24 places -15 % à partir de 25 places

REMISE SPECIFIQUE ORCHESTRE

Remise sur les abonnements libres, à partir de 10 abonnements.

Abonnement libre 4+ (4 ou 5 concerts) : <i>choix du concert, de la date et de la catégorie</i>	-20 % environ
Abonnement libre 6+ (6, 7 ou 8 concerts) : <i>parmi l'ensemble des concerts - choix de la date et de la catégorie</i>	-25 % environ
Abonnement libre 9+ (9 concerts et plus) : <i>parmi l'ensemble des concerts - choix de la date et de la catégorie</i>	-30 % environ

3. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

3.A. RÉDUCTIONS

Pour certaines catégories de public identifiées, une réduction sur le plein tarif peut être appliquée. Les réductions sont fixées comme suit. **Les billets achetés au tarif réduit ne pourront être délivrés que sur présentation par le client d'un justificatif ouvrant droit à ce tarif ainsi que d'une pièce d'identité officielle avec photo.**

Les réductions sont valables sur les opéras, les ballets, les récitals et les concerts de l'Opéra et de l'Orchestre ; à l'exception des Midis du Capitole et de certains programmes hors les murs (cf. partie 3.B Réductions spécifiques).

✓ Abonnés de l'Opéra et de l'Orchestre

Les abonnés de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole souhaitant acquérir des billets supplémentaires à l'unité bénéficieront du **tarif "Abonné +" : une réduction de 10% sur le prix de la place.** Valable pour les individuels, groupes et CSE.

✓ Détenteurs de cartes de réduction

Tarif « Pass Toulouse + » <i>Valable pour les détenteurs du Pass « Toulouse+ »</i>	-5 %
Tarif « Pass Tourisme » <i>Valable pour les détenteurs du Pass « Tourisme Toulouse »</i>	-5 %
Tarif « Carte Sénior » <i>Valable pour les séniors détenteurs de la carte « Mon Toulouse Sénior »</i>	-30 %

Ces réductions sont applicables pour toute la durée de validité des dispositifs actuellement mis en place par Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse : Pass "Toulouse +", Pass "Tourisme", et Carte Sénior.

En cas de non renouvellement de ces dispositifs, ou d'évolution de leurs modalités de fonctionnement, l'Etablissement se réserve le droit de réduire ou de revoir le principe de ces réductions.

✓ Enfants et jeunes

Tarif « Jeune » <i>Valable pour les jeunes de moins de 27 ans</i>	En réservation immédiate : • 10€ à l'Opéra en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les spectacles à tarif unique • 5€ à l'Orchestre en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les concerts à tarif unique En dernière minute, une heure avant le début du spectacle : • 10€ à l'Opéra pour toutes les catégories de place • 5€ à l'Orchestre pour toutes les catégories de place
Tarif « Enfant » <i>Valable pour les jeunes de moins de 16 ans.</i> <i>Tarifification valable pour les individuels, groupes et cse, y compris dans le cadre d'abonnement pour rajouter des places individuelles.</i>	En réservation immédiate : • -50 % sur le plein tarif sur les places à côté d'un adulte (dans la limite de 2 enfants par adulte) et dans toutes les catégories supérieures à la catégorie 4 • 10€ à l'Opéra en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les spectacles à tarif unique • 5€ à l'Orchestre en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les concerts à tarif unique En dernière minute, une heure avant le début du spectacle : • 10€ à l'Opéra pour toutes les catégories de place • 5€ à l'Orchestre pour toutes les catégories de place

✓ Personnes en situation de handicap et leurs accompagnants

La réservation des places pour les personnes en situation de handicap s'effectue par téléphone ou au guichet auprès du référent accessibilité.

Tarif « inclusion » <i>Valable pour les titulaires de la carte « mobilité inclusion »</i>	Réduction de 30% pour les titulaires de la carte « mobilité inclusion », ou d'un équivalent à l'international, sur tous les événements Opéra et Orchestre.
Tarif « usager en fauteuil roulant » <i>Valable pour les usagers en fauteuils roulants (UFR) avec la nécessité d'un emplacement spécifique</i> La réservation pour ces places dédiées aux usagers en fauteuil roulant se fait au plus tard 10 jours avant l'évènement. Certaines places restent néanmoins disponibles en dernière minute.	Théâtre du Capitole - Emplacements UFR disponibles en zone Orchestre ; au balcon (loges 7 et 8) et en galerie (loges 13 et 14) Réduction de 50% sur les emplacements UFR pour tous les programmes à l'exception des Midis du Capitole Halle aux grains - Emplacement UFR situés au parterre ; Tarif unique à 20€ sur les emplacements UFR pour les concerts symphoniques, les concerts événements et les concerts insolites Tarif unique à 10€ sur les emplacements UFR pour les concerts à tarif unique.
Tarif « jeune usager en fauteuil roulant » <i>Valable pour les usagers en fauteuils roulants de moins de 27 ans avec la nécessité d'un emplacement spécifique</i>	Pour le cas particulier des jeunes usagers en fauteuil roulant, une tarification identique au tarif « jeune » pourra être appliquée : 10€ à l'Opéra sur tous les emplacements UFR 5€ à l'Orchestre sur tous les emplacements UFR De même, il leur sera possible de souscrire un « Pass Jeune UFR » pour bénéficier de 4 spectacles au choix à 20€ sur les spectacles de l'Opéra et de l'Orchestre, sur les emplacements UFR.
Tarif « déficient visuel » et dispositif d'audiodescription	Réduction de 50% si la carte mobilité inclusion mentionne la cécité. Certains spectacles sont proposés en audiodescription pour les personnes non voyantes et mal voyantes. Ce service est inclus dans le prix du billet. Des places sont réservées à l'Orchestre, en loge 6 et en loge 7 pour l'accueil des personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif.
Tarif « accompagnant » <i>Valable pour l'accompagnant d'une personne en situation de handicap</i>	Gratuité pour l'accompagnant, si la carte mobilité inclusion mentionne le besoin d'accompagnement. Placement à proximité de la personne en situation de handicap dans la limite des places disponibles et pour une seule personne.

✓ Demandeurs d'emploi et minimas sociaux

Tarif applicable aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois.

En réservation immédiate :

- 10€ à l'Opéra en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les spectacles à tarif unique
- 5€ à l'Orchestre en Catégorie 4 et pour toutes les catégories pour les concerts à tarif unique

En dernière minute, une heure avant le début du spectacle :

- 10€ à l'Opéra pour toutes les catégories de place
- 5€ à l'Orchestre pour toutes les catégories de place

✓ **Étudiants filières musique et danse**

Le tarif jeune est appliqué pour les étudiants en filière danse et musique, quel que soit leur âge, et sur présentation d'un justificatif d'inscription à l'un des établissements ci-dessous :

- ISDAT (institut supérieur des arts et du design de Toulouse)
- Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse
- Filière Musicologie de l'Université Toulouse Jean Jaurès

✓ **Entreprises partenaires**

Entreprises ayant contracté un accord de partenariat avec le Capitole	Réduction s'inscrivant dans une fourchette allant de 10 % à 30 % sur le plein tarif pour l'achat de 50 places minimum (pourcentage déterminé en fonction des contreparties).
--	--

✓ **Tarif promotionnel**

Il permet, sur une durée donnée, d'offrir des réductions allant de 10 % à 50 % sur les spectacles de l'Opéra et de l'Orchestre que l'on souhaite particulièrement promouvoir.

Ce tarif promotionnel s'applique aussi à des partenaires identifiés par l'Opéra et l'Orchestre du Capitole.

✓ **Tarif professionnel et accompagnant**

Réduction de 30 % pour :

- les personnes accompagnant les journalistes ;
- les personnes accompagnant les personnalités invitées ;
- les professionnels du secteur culturel, sous condition de quotas et après validation préalable de la directrice générale ;
- le personnel permanent de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole, sous condition de quotas et après validation préalable de la directrice générale.

3.B. TARIFS ET REDUCTIONS SPECIFIQUES HORS LES MURS

Certains programmes de la saison 26/27 vont se dérouler hors les murs.
 Afin de répondre aux contraintes des différents espaces d'accueil, des grilles tarifaires spécifiques sont mises en place.
 Les autres réductions habituelles (cartes de réduction, tarif groupe, etc.) ne seront pas appliquées sur ces programmes.

✓ Pour la saison Opéra

Ballet « Amours fugitives » au Théâtre de la cité <i>Plein tarif : 35 €</i>	Tarif réduit unique à 15 € Catégories concernées : - Jeunes de – de 27 ans (incluant les enfants) ; - Détenteurs de la carte « mobilité inclusion » ; - Demandeurs d'emploi et minimas sociaux. Application des réductions dans le cadre des abonnements et des PASS. Application de la gratuité pour les accompagnants de groupes scolaires et de personnes en situation de handicap. Application des réductions de promotion et de partenariat sous réserve de validation par la direction.
--	---

✓ Pour la saison Orchestre

Ciné-concert exceptionnel « Star Wars » au Zenith <i>Grilles tarifaire spécifique, par zone Cf. Délibération spécifique du 10 octobre 2025</i>	Application des réductions uniquement pour les catégories suivantes : - Enfants de moins de 16 ans (-50%) ; - Détenteurs de la carte « mobilité inclusion » (-30%) ; - Usagers en fauteuil roulant (-50%). Application de la gratuité pour les accompagnants de personnes en situation de handicap. Application des réductions de promotion et de partenariat sous réserve de validation par la direction. <u>Ce programme est exclu des formules d'abonnement et PASS.</u>
Ciné-concert au Théâtre de la Cité	Plein tarif entre 25 € / 27€ Tarif réduit unique à 9 € Catégories concernées : - Jeunes de – de 27 ans (incluant les enfants) ; - Détenteurs de la carte « mobilité inclusion » ; - Demandeurs d'emploi et minimas sociaux. Application des réductions dans le cadre des abonnements et des PASS. Application de la gratuité pour les accompagnants de groupes scolaires et de personnes en situation de handicap. Application des réductions de promotion et de partenariat sous réserve de validation par la direction.
Autre projet au Théâtre de la Cité (à définir)	Plein tarif entre 25 € / 35€ Tarif réduit unique entre 9 € / 15€ Catégories concernées : - Jeunes de – de 27 ans (incluant les enfants) ; - Détenteurs de la carte « mobilité inclusion » ; - Demandeurs d'emploi et minimas sociaux. Application des réductions dans le cadre des abonnements et des PASS. Application de la gratuité pour les accompagnants de groupes scolaires et de personnes en situation de handicap. Application des réductions de promotion et de partenariat sous réserve de validation par la direction.

Concert à la Halle de la Machine	Plein tarif : 18 € Tarif réduit unique à 5 € Catégories concernées : - Jeunes de – de 27 ans (incluant les enfants) ; - Détenteurs de la carte « mobilité inclusion » ; - Demandeurs d'emploi et minimas sociaux Application de la gratuité pour les accompagnants de groupes scolaires et de personnes en situation de handicap. Application des réductions de promotion et de partenariat sous réserve de validation par la direction. <u>Ce programme est exclu des formules d'abonnement et des PASS.</u>
--	--

3.C. BONS CADEAUX

L'établissement propose à la vente des bons cadeaux d'une valeur de 5, 10, 20 et 50 €.

Ces bons cadeaux sont cumulables et peuvent être utilisés pour l'achat de tout type de prestations ou de places proposées par l'Opéra et l'Orchestre du Capitole. Ils seront validés par le bénéficiaire au guichet ou sur le site de vente. Le bénéficiaire devra éventuellement acquitter la différence de prix entre la valeur du bon présenté et le tarif du billet selon le spectacle et la catégorie de places choisis par ses soins.

Si la valeur du bon cadeau est supérieure au montant de l'achat, son bénéficiaire peut compléter le prix de la place par l'achat d'un nouveau bon cadeau avec la somme restante. Il ne sera pas fait de rendu monnaie sur la valeur du bon cadeau. Ce nouveau bon cadeau est valable 1 an à partir de sa date d'achat.

La durée de validité de ces bons cadeaux est de 1 an à compter de la date d'achat, peu importe la date du spectacle ou de la prestation concernée.

3.D. ADHESION CLUB CAPITOLE JEUNES

L'adhésion au Club Capitole Jeunes est renouvelée pour la saison 26/27

Le montant de l'adhésion est fixé à 10€

L'adhésion donne accès à des rendez-vous spécifiques tout au long de la saison : visites, ateliers, rencontres.

La période d'adhésion s'inscrit du 1^{er} septembre 2026 au 28 février 2027.

3.E. PRODUITS DERIVES ET PUBLICATIONS

✓ Livre « L'Orchestre, j'ai tout compris »

Vente du livre « L'orchestre j'ai tout compris », résultat de la collaboration avec les éditions Privat au prix de 13.18 € HT soit 13.90 € TTC.

✓ Chaussons de danse du ballet

Vente de chaussons de danse du ballet dans une fourchette de prix comprise entre 15 € et 30 € TTC.

✓ Affiches

Vente d'affiches de saison dans une fourchette de prix comprise entre 15 € et 20 € TTC.

✓ Autres produits

Vente de produits dérivés dans une fourchette comprise entre 5 € et 40 € selon les produits.

3 .F. FRAIS

✓ Frais d'envois

Des frais d'envois sont applicables pour :

- un envoi en recommandé : 6,50 €
- un envoi en courrier simple : 3 €

✓ Frais de report

Des frais de report de 4 euros sont applicables pour chaque billet échangé.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le



ID : 031-200099042-20260205-DEL26006-DE

4. MECENAT DES PARTICULIERS

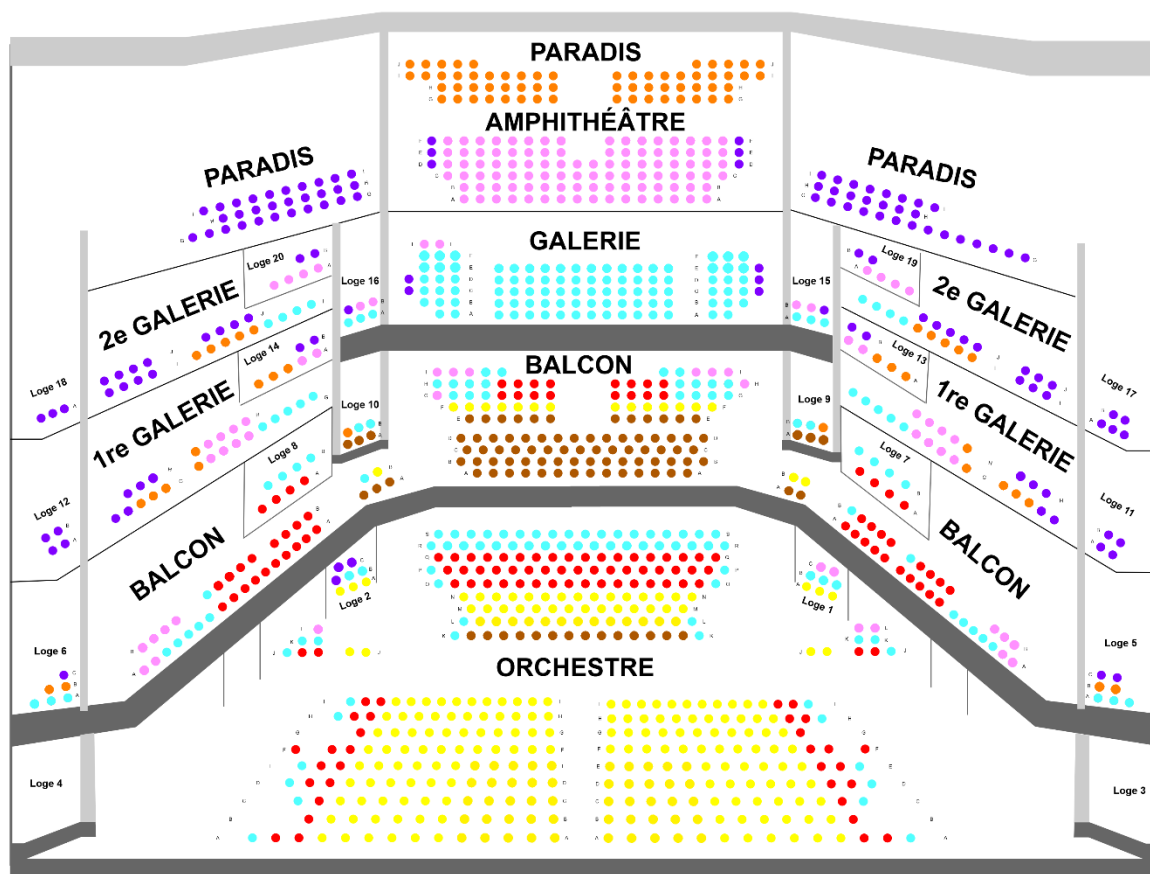
Montant des dons en faveur du cercle des mécènes particuliers du Capitole

	Bienvenue Offre pour 1 personne	Ami Offre pour 1 personne	Donateur Offre pour 2 personnes	Bienfaiteur Offre pour 2 personnes	Mécène Offre pour 2 personnes	Grand Mécène Offre pour 2 personnes	Don libre
Montant du don	50€	150€	500€	1 000€	2 000€	4 500€	
Offre moins de 40 ans avec 50% de remise	25€	75€	250€	500€			

5. PLANS DE SALLE

5 .A. THÉÂTRE DU CAPITOLE

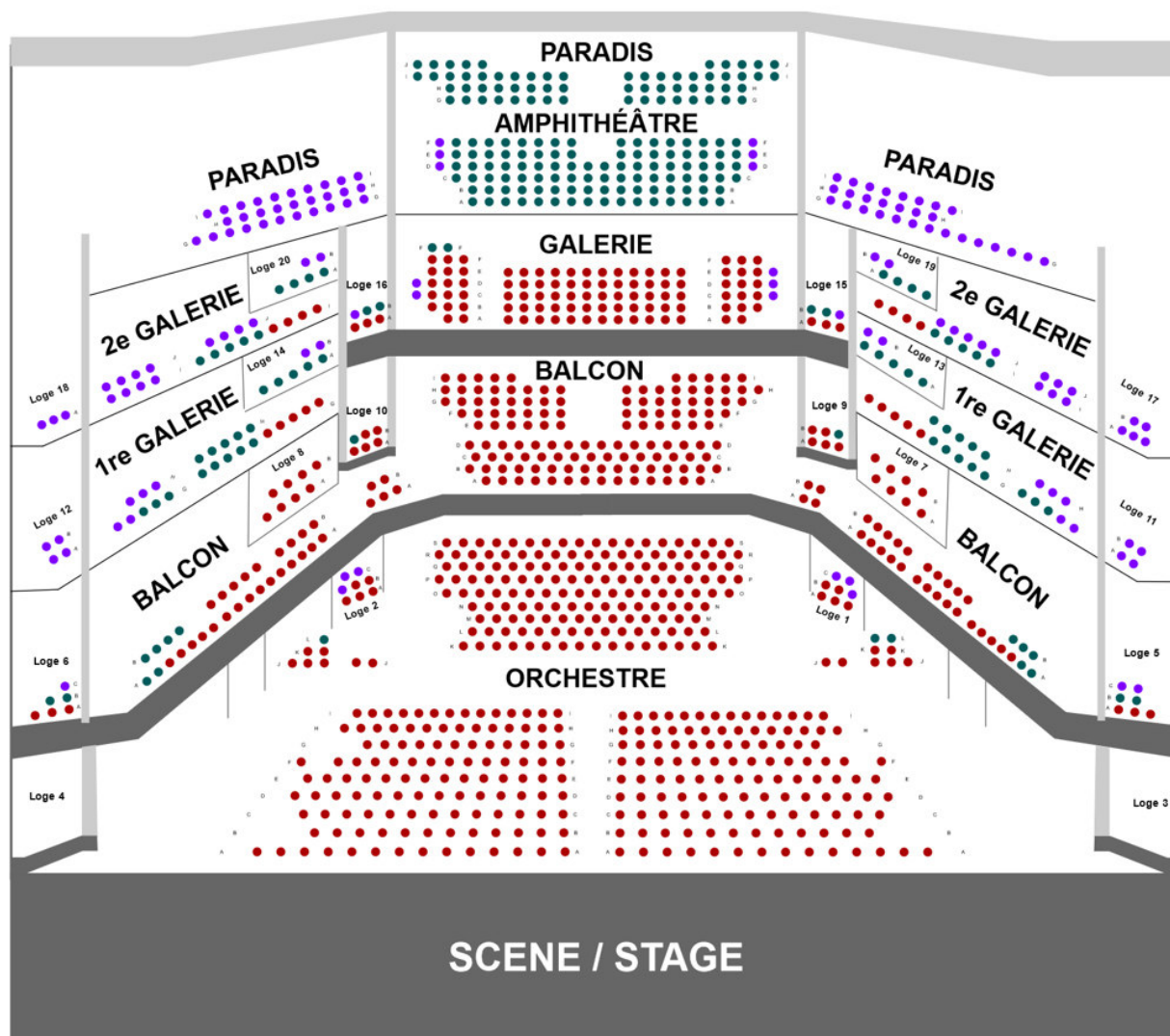
Configuration Théâtre du Capitole – Salle numérotée



Catégorie	Or	Prestige	Cat.1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	V. Réduite
Nombre de places	98	267	147	237	158	94	135

Jauge : 1136 places

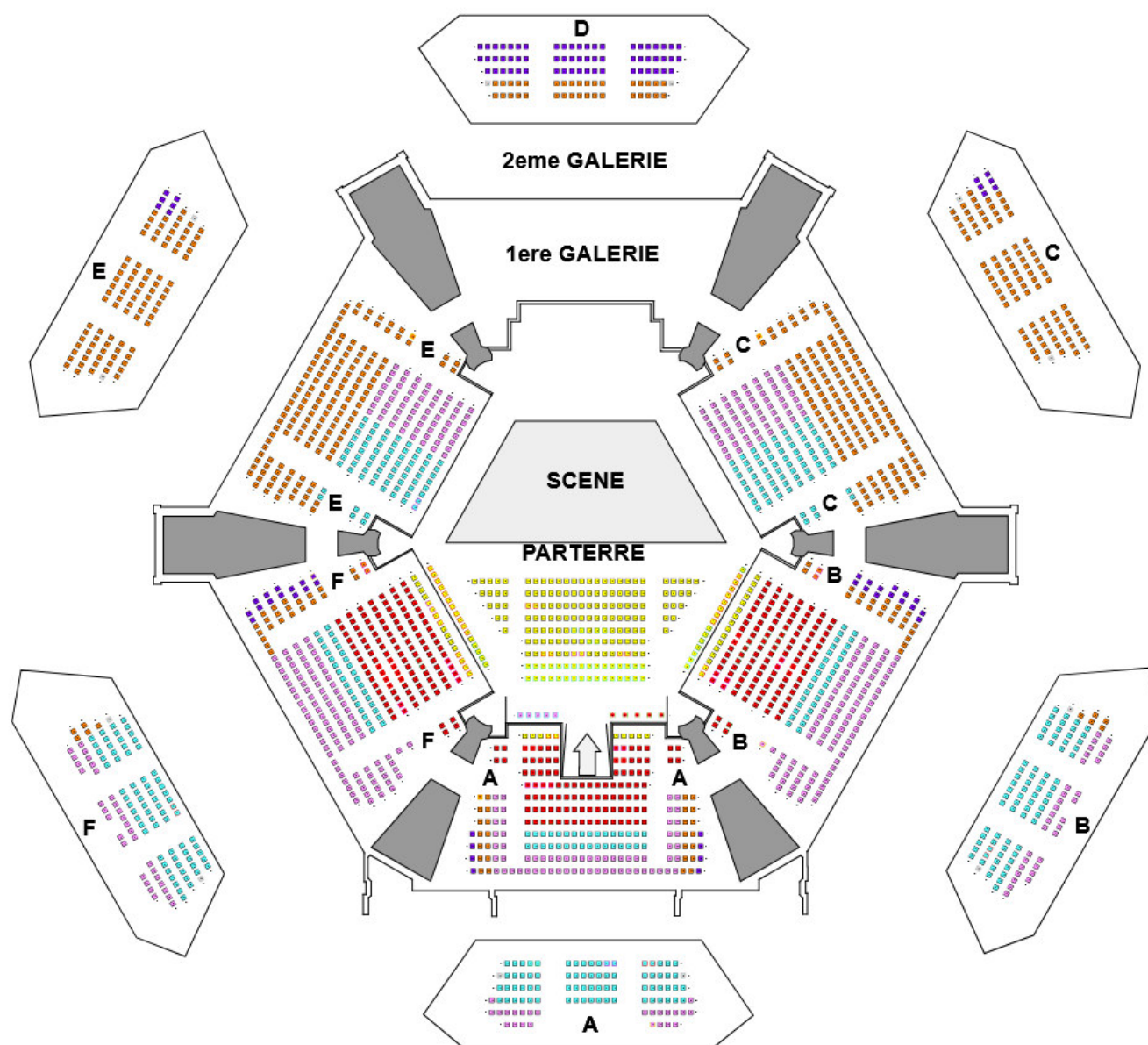
Configuration Théâtre du Capitole – Salle numérotée 2 zones



Catégorie	Zone 1	Zone 2	V. Réduite
Nombre de places	748	250	138

Jauge : 1136 places

Configuration Halle aux grains – Version concert symphonique

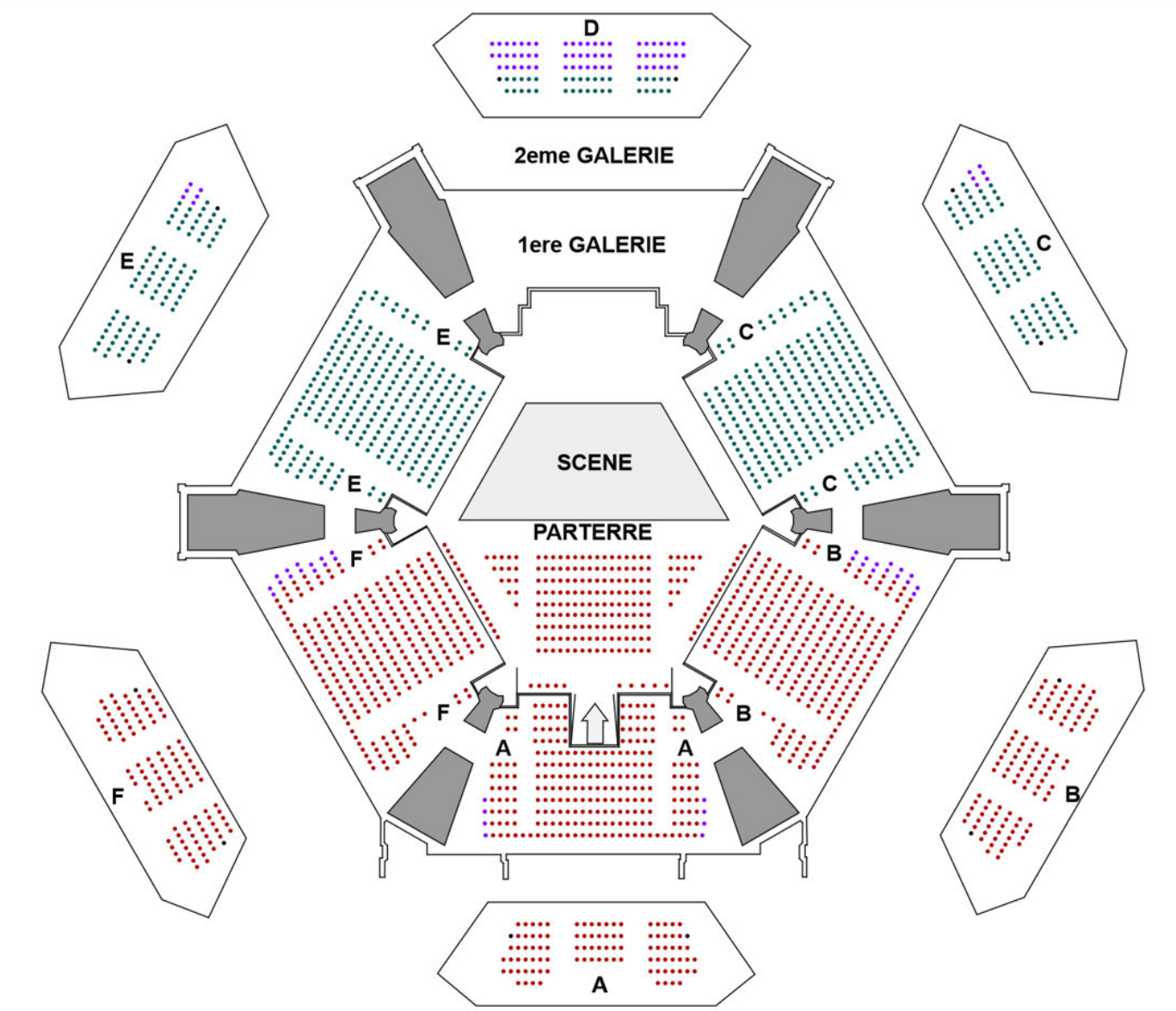


Catégorie	Prestige	Cat.1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	V. Réduite
Nombre de places	248	339	450	469	594	109

Places invalidées : 12 places

Jauge : 2209 places

Configuration Halle aux grains – Salle numérotée 2 zones



Catégorie	Zone 1	Zone 2	V. Réduite
Nombre de places	1324	776	109

Places invalidées : 12 places
Jauge : 2209 places

Opéra national et Orchestre national du Capitole

Conditions générales de vente

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit et sans restriction à tous les achats et réservations effectués auprès de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole pour :

- les places de spectacles à l'unité,
- les abonnements,
- les bons cadeaux,
- les produits dérivés.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

Les CGV en vigueur sont consultables à tout moment sur le site de vente en ligne ainsi que sur les sites Internet de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole.

Article 2 - Tarifs

- Les tarifs applicables sont mentionnés dans les brochures de saison et sur les sites Internet de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole.
- Tous les prix s'entendent en EURO, toutes taxes comprises.
- L'Opéra et l'Orchestre du Capitole se réservent le droit de modifier les tarifs des places à l'unité et des abonnements à tout moment. Toutefois, ces modifications seront sans effet sur les tarifs des commandes dont le paiement aura été confirmé par l'Opéra et l'Orchestre du Capitole.
- Les envois postaux sont payants, y compris pour les abonnements et les brochures.
- Il appartient au client de se renseigner sur les réductions dont il peut bénéficier avant de valider sa commande.
- Les billets achetés au tarif réduit ne pourront être délivrés que sur présentation d'un justificatif valide et d'une pièce d'identité avec photo. Ces documents devront également être présentés lors du contrôle d'accès. À défaut, le client devra s'acquitter du complément ou se verra refuser l'accès sans échange ni remboursement.
- Aucun tarif réduit ne peut être appliqué après validation de la commande.

Article 3 - Obtention et validité des billets

3.1 Formats et retrait de billets

Les billets achetés à l'unité ou dans le cadre d'un abonnement peuvent se présenter sous différents formats :

- format papier : billet thermique ;
- format numérique : e-billet ou m-billet.

Le retrait des billets peut s'effectuer :

- à la billetterie de l'Opéra et de l'Orchestre, Place du Capitole sur les horaires d'ouverture
- sur le lieu de représentation 1 heure avant le début du spectacle
- par courrier : en envoi simple ou recommandé
- sur votre compte personnel : billet numérique à télécharger

3.2 Interdictions et fraudes

- Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit.
- En cas de copies multiples de billet, seul le premier porteur présenté au contrôle est réputé légitime. Les autres porteurs du même billet peuvent se voir refuser l'accès à la salle sans droit à remboursement.
- La personne ayant procédé à la reproduction frauduleuse ainsi que l'utilisateur d'un billet falsifié s'exposent à des poursuites pénales.
- L'établissement public du Capitole n'est pas tenu de vérifier l'identité du porteur du billet ni de contrôler son authenticité lorsque la fraude n'est pas décelable de manière certaine au moment du contrôle d'accès.
- Ainsi, un détenteur de billet falsifié refusé à l'entrée ne peut prétendre à aucun remboursement.
- La revente de billets de l'établissement public du Capitole est interdite (loi du 27 juin 1919 et article 313-6-2 du Code pénal).

3.3 Validité

- Le billet n'est valable que pour l'évènement et la date indiqués.
- Il doit être conservé jusqu'à la fin du spectacle.

Article 4 – Echange, modification et annulation

La programmation et les distributions peuvent être modifiées sans entraîner ni échange, ni remboursement. Aucun remboursement n'est accordé pour une interruption du spectacle après 30 minutes.

4.1 Remboursement des billets

Un remboursement est possible uniquement dans les situations suivantes :

- annulation du spectacle;
- problème informatique sur le site de vente en ligne ou sur le logiciel de billetterie (constaté par un agent de billetterie);
- erreur de l'agent de billetterie (constatée par l'agent) ;
- erreur du client signalée dans les 48 heures après le paiement (erreur sur le tarif, la date, la catégorie de place, la formule d'abonnement) ;
- empêchement dû au décès de la personne détentrice des billets ou à un décès dans la famille proche (sur présentation d'un justificatif) ;
- empêchement dû à une hospitalisation ou à une incapacité temporaire de la personne détentrice du billet pendant la période du spectacle (sur présentation d'un justificatif médical) ;
- restriction de jauge émise par décret ou par arrêté préfectoral, ayant pour conséquence de ne plus permettre de garantir la place attribuée ;

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximum de 2 mois après la date du spectacle. Le remboursement s'effectue par virement bancaire, sur la seule base du prix mentionné sur le billet.

Certaines situations reconnues comme exceptionnelles par la direction générale, qu'elles concernent l'établissement ou le spectateur (sur présentation d'un justificatif), peuvent également ouvrir droit à remboursement, à condition que la demande soit déposée et validée par l'établissement avant la date du spectacle.

4.2 Report gratuit

Un report gratuit peut être accordé dans les cas suivants :

- toutes les situations énumérées dans l'article 4.1 pouvant ouvrir droit à remboursement ;
- changement de date de spectacle à l'initiative de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole ;
- doublon de billets entre des spectacles de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole ;
- report ou changement de place à l'initiative de l'équipe de billetterie pour des raisons techniques ou de confort du public ;
- demande de report ou de changement de place en raison d'un handicap momentané rendant l'accès à la place impossible ;
- demande de report ou de changement de place sur une place de catégorie supérieure ;
- demande de report d'un billet dont le tarif initial est inférieur ou égal à 10 euros ;
- les demandes des mécènes particuliers qui ont fait un don d'une valeur supérieure ou égale à 2 000 euros à l'EPC ;
- toute situation jugée exceptionnelle à la fois pour l'établissement ou pour le spectateur, sur autorisation de la direction générale.

La demande de report gratuit doit être effectuée au plus tard 48 heures avant le spectacle.

4.3 Report payant de places pour convenance personnelle

Le report des places pour convenance personnelle est possible pour :

- des spectacles de la même saison ;
- une commande dont le montant total est au moins égal à celui du ou des billet(s) reporté(s)

Frais : 4 euros par billet (modifiable à titre exceptionnel par les agents de billetterie dans la même limite)

La demande de report doit être effectuée au plus tard 48 heures avant le spectacle.

Article 5 – Bons cadeaux

- Il est proposé à la vente des bons cadeaux d'une valeur de 5€, 10€, 20€ et 50€.
- Ces bons cadeaux sont cumulables et peuvent être utilisés pour l'achat de tout type de prestations (hors bon cadeau) ou de billets proposés par l'Opéra et l'Orchestre du Capitole.
- La durée de validité de ces bons cadeaux est de 1 an à compter de la date d'achat, peu importe la date du spectacle ou de la prestation concernée.
- Le bon cadeau peut être retiré au format papier ou numérique
- Le bon cadeau est utilisable en une seule fois au guichet ou sur le site de vente en ligne.
- Si la valeur du bon cadeau est supérieure au montant de l'achat, son bénéficiaire peut compléter le prix de la place par l'achat d'un nouveau bon cadeau avec la somme restante. Ce nouveau bon cadeau est valable 1 an à partir de sa date d'achat.
- Si la valeur du bon cadeau est inférieure au montant de l'achat, son bénéficiaire doit compléter le prix de la place avec un autre mode de paiement.
- Il est possible de cumuler plusieurs bons cadeaux pour acheter une ou plusieurs place(s) de spectacle.
- Il ne sera pas fait de rendu monnaie sur la valeur du bon cadeau.
- Aucun remboursement ne sera effectué dans l'hypothèse où le bon cadeau n'aurait pas été utilisé avant la fin de sa validité pour quelque cause que ce soit.
- Les Conditions Générales de Vente en cours s'appliquent aux billets de spectacle acquis au moyen du bon cadeau.

Article 6 – Modes de paiement acceptés

- Carte bancaire : CB, Visa, Eurocard/Mastercard
- Espèces (en euros uniquement), dans la limite de 300€ par paiement
- Chèques (en euros uniquement) libellés à l'ordre de « EPC- Régie mixte »
- Bons cadeaux de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole en cours de validité (voir article 6), pas de rendu monnaie
- Chèques vacances ANCV format papier, en cours de validité, pas de rendu monnaie
- Chèques Culture du groupe Up format papier, en cours de validité, pas de rendu monnaie
- Pass Culture, dispositif du ministère de la Culture
- Virement bancaire (uniquement pour les comités d'entreprises et les groupes)

Les modes de paiement disponibles diffèrent selon les filières d'achat du billet.

Article 7 - Conditions particulières d'achat par Internet et utilisation des e-billet/m-billet

Les « e-billet » et « m-billet » sont soumis aux CGV ci-dessus ainsi qu'aux conditions particulières suivantes que le client a acceptées avant l'achat en ligne.

Le règlement par carte bancaire des places achetées en ligne constitue une vente à distance. Toutefois, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux services de loisirs fournis à une date déterminée. Il ne peut donc pas être exercé pour les billets de spectacle, et le contrat conclu entre le client et l'Opéra et l'Orchestre du Capitole est ferme et définitif.

Le site <https://billetterie.theatreorchestre.toulouse-metropole.fr/> permet l'accès à un service de billetterie en ligne de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole qui commercialise en temps réel des billets de spectacles présentés.

L'achat de billet en ligne peut se faire jusqu'à 1h30 avant le début de la représentation.

7.1 Confirmation de commande

Lors d'une commande sur la billetterie en ligne, la page « Récapitulatif de commande » permet au client de vérifier le nombre de produits commandés et les modalités de livraison. La disponibilité des produits ne peut donc s'apprécier qu'au moment de la validation effective de la commande.

Le client déclare accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente en cliquant sur le bouton « Terminer la commande ».

Le paiement rend la commande définitive ; aucune modification ou annulation n'est alors possible à l'exception des situations évoqués dans l'article 4 des présentes CGV.

7.2 Paiement

La sécurisation des paiements en ligne est assurée par la société Ogone, prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne.

L'éditeur du logiciel de billetterie Secutix garantit la totale confidentialité des informations bancaires de l'acheteur, sécurisées par le protocole SSL et le dispositif 3D secure qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors de paiements par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

Le paiement de la commande se fait en une seule fois en ligne par carte bancaire compatible avec le site de paiement sécurisé de l'opérateur en charge des transactions.

Les informations fournies par le client lors de la saisie de ses coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de la part de l'opérateur en charge des transactions.

Le client reçoit la confirmation de son achat par courrier électronique, étant précisé que la commande de billets n'engage l'Opéra et l'Orchestre du Capitole qu'à la réception de ce courrier électronique par le client. Si le client ne reçoit pas la confirmation ou l'information de sa commande dans un délai de 3 jours, il devra s'adresser à :

Opéra et Orchestre du Capitole
Billetterie et relations publiques
BP 41408 - 31014 Toulouse Cedex 6
05.61.63.13.13 – billetterie@capitole.toulouse.fr

7.3 Obtention du billet

Avant la confirmation de l'achat, le client choisit le mode de livraison de son billet :

- retrait au guichet
- envoi par courrier simple ou recommandé
- version électronique : e-billet (billet téléchargeable et imprimable au format PDF) ou m-billet (généré sur un support électronique tel que téléphone portable ou tablette).

La confirmation électronique de la commande en ligne adressée par l'Opéra et l'Orchestre du Capitole, ou une pièce d'identité avec photo au nom associé à la commande, doit être présentée par le client lors du retrait au guichet des billets à l'unité.

7.4 Conditions de validité

Le billet reçu par e-mail ou téléchargé depuis l'espace client est un billet valide qu'il n'est pas nécessaire d'imprimer. Il doit être présenté directement depuis un appareil mobile : smartphone ou tablette. Il revient au client de s'assurer qu'il dispose du matériel nécessaire et que son appareil est suffisamment chargé pour afficher le billet lors du contrôle d'accès.

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de l'appareil permettant la présentation du billet lors du contrôle.

Si toutefois le client souhaite imprimer son billet, il doit s'assurer que l'impression est nette et de bonne qualité afin de pouvoir être scanné.

7.5 Responsabilité

Il appartient au client de vérifier les informations sur le billet lors de l'achat en ligne, et notamment la validité des réductions auquel il a droit.

En cas de doute sur l'application des réductions, il convient de ne pas valider la commande en ligne et de s'adresser directement à :

Opéra et Orchestre du Capitole
Billetterie et relations publiques
BP 41408 - 31014 Toulouse Cedex 6
05.61.63.13.13 – billetterie@capitole.toulouse.fr

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet, notamment :

- anomalies quelconques du matériel informatique du client ;
- faits imprévisibles et insurmontables ;
- indisponibilité du réseau Internet.

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole mettent tout en œuvre pour assurer l'exactitude et la mise à jour de l'ensemble des informations fournies sur son site de vente en ligne mais ils ne peuvent garantir que les informations soient dépourvues de toute erreur.

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole se réservent le droit de corriger ou de modifier, à tout moment et sans préavis, le contenu de ce site de vente en ligne.

La direction du numérique de Toulouse Métropole, en tant que garante du service d'hébergement du site de vente en ligne de l'Opéra et l'Orchestre du Capitole, s'efforce d'assurer la permanence, la continuité et la qualité du service. Pour autant, Toulouse Métropole et l'Etablissement public du Capitole se dégagent de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité temporaire ou permanente des contenus.

Par ailleurs, toute tentative de piratage ou de détournement du site sera enregistrée et donnera lieu à des poursuites judiciaires.

7.6 Hébergement du site de vente en ligne

Editeur du logiciel de billetterie : SecuTix, 51 B rue Miromesnil - 75008 Paris

Hébergement : SecuTix – Direction de la Transition du Numérique Toulouse Métropole

Article 8 - Conditions particulières et accueil du public

8.1 Accès aux salles

- Au Théâtre du Capitole, les portes ouvrent une heure en avance et l'accès à la salle se fait à partir de 30 minutes avant l'heure du spectacle.
- À la Halle aux Grains, les portes et la salle ouvrent 45 minutes avant le début de chaque concert.
- L'entrée dans la salle est soumise au contrôle du billet ainsi qu'à la présentation des pièces justificatives éventuellement exigées.

8.2 Horaires et admission en salle

- Le spectacle commence à l'heure indiquée sur les billets.
- Les spectateurs retardataires ne sont pas admis dans la salle sauf si le spectacle bénéficie d'une pause ou d'un entracte.
- L'Opéra ou l'Orchestre national du Capitole ne saurait être tenu responsables de l'impossibilité de placer les spectateurs retardataires aux places qu'ils ont achetées.
- Aucun remboursement ne sera accordé aux spectateurs retardataires.

8.3 Enregistrements, téléphones et discrétion

- Les enregistrements, l'usage de caméras, appareils photographiques ou téléphones sont strictement interdits pendant le spectacle.
- Les téléphones mobiles doivent être éteints pendant toute la représentation.

8.4 Accueil des mineurs

- L'accès à nos salles de spectacle est interdit aux enfants de moins de 4 ans et déconseillé aux moins de 6 ans, sauf programmation dédiée.
- Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte dans la salle placé à côté.
- Pour chaque concert en famille, un âge minimum recommandé est indiqué. La participation d'enfants en dessous de cet âge n'est pas conseillée, l'expérience pouvant s'avérer inadaptée (niveau sonore, durée, ambiance).
- Les œuvres interprétées peuvent comporter des passages puissants ou impressionnants. Pensez à prévoir des protections auditives adaptées pour les enfants sensibles au bruit (bouchons d'oreilles ou casque).
- La durée des représentations est mentionnée dans nos brochures et sur nos sites Internet. Il appartient aux responsables légaux de s'assurer que les enfants sont en mesure de rester assis et calmes durant l'intégralité de la représentation.
- Les chefs de salle se réservent le droit de faire sortir un enfant et son parent en cas de comportement gênant pour les artistes ou le reste du public.
- Nos salles n'ayant pas d'espace dédié pour les poussettes, nous n'en garantissons pas l'accueil.

8.5 Respect des conditions d'accueil

- Les clients s'engagent à respecter l'ensemble des consignes et règles de sécurité applicables dans les lieux de spectacle.
- Les clients sont tenus d'adopter un comportement respectueux à l'égard du personnel de l'établissement et de faire preuve de courtoisie envers toute personne présente dans l'enceinte du lieu.

- En cas de non-respect, l'accès à la salle ou aux espaces publics pourra être refusé.

8.6 Accueil des personnes en situation de handicap

- Les tarifs réduits destinés aux personnes en situation de handicap sont réservés aux détenteurs d'une carte « mobilité inclusion ». Dans le cas où la carte mentionne le « besoin d'accompagnant », ce dernier bénéficie de la gratuité de sa place.
- Au Théâtre du Capitole, des emplacements spécifiques sont prévus pour les personnes en fauteuil roulant au balcon, en galerie et à l'orchestre.
- A la Halle aux grains, des emplacements spécifiques sont prévus pour les personnes en fauteuil roulant au parterre.
- La réservation des places pour les usagers en fauteuil roulant doit être faite directement auprès de la billetterie, par téléphone, par mail ou au guichet, et se réservent jusqu'à 10 jours avant la date du spectacle.
- Certaines places au Théâtre du Capitole et à la Halle aux Grains restent accessibles jusqu'au dernier jour, sous réserve de disponibilité.
- Une référente accessibilité est disponible pour accompagner les personnes en situation de handicap à effectuer leurs réservations et à préparer leur venue.

8.7 Restauration et consommation

- La restauration se fait uniquement dans les parties du Théâtre réservées à cet effet (foyers - bars).
- Il est interdit de consommer de la nourriture et/ou des boissons dans la salle.

8.8 Objets interdits et vestiaires

- Les sacs et objets volumineux (sacs à dos, instruments de musique, casques, bouteilles en verre, sacs de course...) sont interdits dans la salle.
- Les vestiaires sont gratuits.
- Les bagages, les trottinettes électriques, et les batteries de vélo électrique, sont interdits en salle et ne sont pas acceptés au vestiaire.

Article 9 – Responsabilité

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole déclinent toute responsabilité pour les dommages, quelle qu'en soit la nature, susceptibles d'affecter les effets personnels (objets ou matériels) apportés par les clients.

L'Opéra et l'Orchestre ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet.

Article 10 - Données personnelles

L'établissement public du Capitole, représenté par la direction de l'Opéra national et de l'Orchestre national du Capitole, est responsable du traitement des données.

L'Opéra et l'Orchestre du Capitole réalisent des traitements de données personnelles de leurs clients concernant les informations liées :

- à la gestion et au suivi des commandes, notamment l'envoi d'informations liées à la commande,
- à l'élaboration de campagnes marketing et à l'envoi de communication,
- à l'élaboration de statistiques et rapports de fréquentation.

Les bases légales du traitement sont en fonction de la finalité : l'exécution du contrat, la mission d'intérêt public ou l'intérêt légitime du responsable de traitement.

Seuls les agents habilités de l'établissement, de Toulouse Métropole ainsi que de la Direction des finances de Toulouse, sont destinataires des données personnelles. L'Opéra et l'Orchestre du Capitole s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations et documents transmis par le client et à ne pas les communiquer à des tiers, en dehors des cas prévus par la loi.

Les données sont conservées pour une durée adaptée aux finalités des traitements et conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données à caractère personnel, et d'un droit à la limitation et à l'opposition au traitement de ces données.

Ces droits peuvent être exercés en nous contactant aux adresses suivantes :

Par courrier :

Opéra et Orchestre du Capitole
Billetterie et relations avec le public
BP 41408 - 31014 Toulouse Cedex 6

Par courriel à notre délégué à la protection des données : dpo@r-g-conseils.com

En cas d'exercice de droits, le client devra justifier de son identité par tous les moyens. Toutefois, si des doutes raisonnables persistent quant à l'exactitude de l'identité du client, l'Opéra et Orchestre du Capitole pourra demander des informations supplémentaires telles que la photocopie de la carte nationale d'identité du client.

Les personnes disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur le sujet : <https://www.cnil.fr/>.

Article 11 – Contact du service client

Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à :

Opéra et Orchestre du Capitole
Billetterie et relations avec le public
BP 41408 - 31014 Toulouse Cedex 6
05 61 63 13 13 - billetterie@capitole.toulouse.fr

Article 12 - Droit applicable - Litiges

Les ventes de billets sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux de Toulouse auront compétence exclusive.